

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 23 décembre 2014

C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE BROMÉ-MISSISQUOI

Une séance spéciale s'est tenue à l'Hôtel de ville, le mardi 23 décembre 2014 à compter de 18 h 00. Les membres du conseil formant quorum sous la présidence du maire Jacques Ducharme.

Sont présents les conseiller(ère)s suivant(e)s :

MM.	Pierre Tougas	Marie-France Moquin
	Charles Barbeau	Jean Lévesque
Mmes	Suzanne Lessard	Louis Roy

Madame Anne Pouleur, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente.

Conformément à l'article 157 du code municipal les membres du conseil municipal ont accepté de participer à la séance spéciale malgré le défaut d'accomplissement des formalités pour la convocation. L'avis de convocation ayant été signifié tel que requis par l'article 153 du code municipal en date du 22 décembre 2014 aux membres du conseil municipal n'étant pas présents à l'ouverture de la séance.

SUJET :

- Adoption des prévisions budgétaires 2015

RÉS 658-12-14 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2015

Il est proposé par le conseiller Pierre Tougas
Appuyé de la conseillère Marie-France Moquin
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D' : adopter les prévisions budgétaires couvrant l'exercice financier 2015.

ADOPTÉE

RÉS 659-12-14 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le conseiller Louis Roy
Appuyé du conseiller Pierre Tougas
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE : Lever la séance.

ADOPTÉE

Jacques Ducharme
Maire

Anne Pouleur
Directrice générale
Secrétaire-trésorière